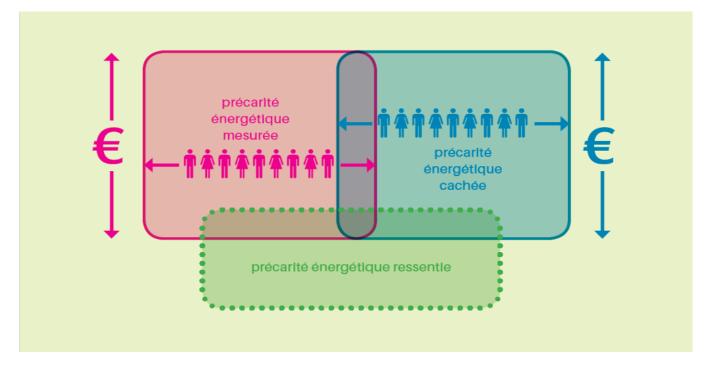
[A finaliser] La précarité énergétique

A voir ou revoir, la formation VdE du 01/07/20 sur la précarité énergétique √idéo + Présentation power point

La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie.

En région bruxelloise, les chiffres sont les suivants (selon le Rapport de la Fondation Roi Baudouin, 2019) :

- Précarité énergétique mesurée (part du budget consacrée à l'énergie trop élevée) : 12,1%
- Précarité énergétique cachée (part du budget consacrée à l'énergie trop basse) : 9,9 %
- Précarité énergétique ressentie (déclaration) : 10,9 %
- Total: 28,3%



Causes de la précarité énergétique :

- Revenus trop faibles. Pour information, 33% des Bruxellois vivent avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté, et 39% se trouvent en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.
- Prix élevés de l'énergie : le prix de l'énergie a augmenté de 33% en RBC, entre 2007 et 2018
- Faible efficacité énergétique des logements :
- 85 % du bâti bruxellois construit avant les années 60', avec mauvaise performance énergétique
- Selon BE, 30 % des bâtiments ne seraient pas isolés du tout
- Mais aussi... difficultés de nature administrative, complexité des procédures, isolement, rapport locataires/propriétaires, non-recours ...

Quels sont les ménages touchés ?

Les familles monoparentales et les personnes isolées sont les plus touchées par la précarité énergétique, ainsi que les personnes avec des bas revenus.

Par ailleurs, les personnes se chauffant exclusivement à l'électricité consacrent, logiquement, une part important de leur budget à la facture d'électricité.

Les ménages cumulant les 3 caractéristiques (familles monoparentales ou personnes isolées, avec des bas revenus et se chauffant à l'électricité) sont particulièrement exposés.

Multiples conséquences

- · Santé psychologique
- Santé physique
- Surendettement
- Isolement social
- Dégradation du logement

Plus d'infos

Voir le site https://www.socialenergie.be/fr/ (partenaire dans VdE).

⊕Revision #10

★Created Thu, Jan 28, 2021 6:11 PM by Maxime

✓ Updated Tue, Jan 11, 2022 12:39 PM by Gauthier DE LOCHT (IGEAT)